Image not found or type unknown

À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés?

Actualité législative publié le **11/07/2024**, vu **465 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV) aussi appelé le fichier des testaments?

Le FCDDV, aussi appelé ***fichier des testaments***, centralise pour toute la France des informations sur les testaments reçus par les notaires. Nous vous présentons les informations à connaître.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15009

Notaires de France

Au moment du règlement d'une **succession**, vous pouvez interroger le FCDDV: FCDDV : Fichier central des dispositions de dernières volontés, couramment appelé ***fichier des testaments***, et ainsi savoir s'il existe un **testament** ou des **actes** exprimant les dernières volontés du défunt.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R32210

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés